



Interime et augmentation de salaire ???

Par **xero**, le **17/08/2008** à **03:07**

Je suis intérimaire et je viens de bénéficier d'une augmentation de mon salaire horaire dans une des entreprises utilisatrice.

J'aimerais savoir dans le cadre où je travaillerais de nouveau pour celle-ci, est-ce que l'entreprise de travail temporaire est dans le droit de refaire passer mon salaire horaire au taux précédent cette augmentation ?

Cordialement.